

PRÉVENIR POUR MIEUX VIVRE : INCENDIES ET EXCÈS DE VITESSE DANS LA MIRE À BAIE-COMEAU

À Baie-Comeau, la prévention est bien plus qu'un mot d'ordre. C'est un travail de terrain, rigoureux, humain et essentiel, porté par des professionnels engagés. Les préventionnistes Marie Pier Dubé-Fortin et Jean-Philippe Henry, accompagnés du chef aux opérations Olivier Gauthier, nous ouvrent les portes de leur travail au quotidien.

Un métier méconnu, mais essentiel

Quand on pense aux pompiers, on imagine souvent des interventions d'urgence. Mais saviez-vous qu'une grande partie de leur travail est préventif? Marie-Pier Dubé-Fortin et Jean-Philippe Henry veillent chaque jour à ce que les risques d'incendie soient identifiés et éliminés avant même qu'un feu ne jaillisse.

« On fait beaucoup de visites dans les immeubles à logements, les industries, les commerces, les établissements de santé, et on intervient aussi dans les écoles et garderies pour éduquer les jeunes », explique Jean-Philippe Henry. À cela s'ajoute un volet plus technique : analyse de plans d'intervention, gestion des permis de brûlage et de feux d'artifice, traitement des plaintes citoyennes... et même, si nécessaire, le combat actif contre les flammes.

Un coup d'œil qui peut sauver des vies

Chaque été, de mai à octobre, les pompiers de Baie-Comeau visitent les résidences pour s'assurer que les avertisseurs de fumée sont en place et fonctionnels. Ce travail de terrain est colossal : plus de 1 000 maisons sont visitées chaque année dans le but de couvrir l'ensemble du territoire en cinq ans.

Et les constats sont préoccupants : plus de 50 % des avertisseurs vérifiés sont non conformes. « C'est parfois la pile qui est retirée ou faible, l'appareil qui est expiré, ou encore mal installé, comme en plein milieu d'un mur au lieu du plafond », précise Olivier Gauthier.

Pire encore, environ une personne sur deux qui meurt dans un incendie se trouvait dans une habitation sans avertisseur fonctionnel. « Donc qu'est-ce qui sauve les vies réellement? C'est vraiment l'avertisseur de fumée. Notre priorité, c'est vraiment de pouvoir mettre tout en œuvre pour sauver une vie et que les gens puissent évacuer », insiste M. Gauthier.

Les citoyens peuvent joindre les préventionnistes pour obtenir des conseils, valider l'emplacement de leurs avertisseurs ou poser toute question relative à la sécurité incendie.

« On est là pour aider, pas pour juger », souligne Marie-Pier Dubé-Fortin.

À retenir : un avertisseur de fumée, c'est dix ans de garantie. Ensuite, on

le remplace. Et on le teste au moins une fois par mois avec le bouton prévu à cet effet.

Ralentir, c'est sauver aussi

L'autre volet majeur du travail de sensibilisation concerne la vitesse au volant, surtout dans les quartiers résidentiels et près des écoles. « On martèle fort pour que les gens respectent les limites, surtout dans les quartiers résidentiels et aux abords des écoles », insiste Jean-Philippe Henry.

Car les conséquences d'un simple excès de vitesse peuvent être tragiques : collisions entre véhicules, accidents impliquant des piétons ou des cyclistes, enfants fauchés en jouant dans la rue... Et souvent, c'est une question de quelques secondes.

« Quand on roule plus vite, on voit moins bien, on réagit moins vite, et les conséquences sont beaucoup plus graves », ajoute Olivier Gauthier.

Au-delà des dommages matériels, ces accidents demandent souvent des interventions complexes pour les pompiers, comme des désin-carcérations : « C'est une chaîne : plus c'est grave, plus chaque minute compte jusqu'à l'arrivée à l'hôpital. Un 10 km/h de moins, ça change tout. Sur 5 kilomètres, ça fait à peine 30 secondes de plus. Mais ça peut éviter une vie brisée, » affirme Olivier Gauthier.

À retenir : la Ville lancera sa campagne de prévention en réduisant la limite de vitesse à 40 km/h dans la ruelle Lavoie.

Des spécialistes accessibles pour tous

Que ce soit pour une vérification de détecteur, un conseil sur les sorties d'urgence ou une question sur les équipements de sécurité d'un bâtiment, la division prévention du Service incendie et sécurité publique est disponible. Un simple appel peut suffire.

« On est là à temps plein pour la population. N'hésitez pas à nous contacter. On est là pour vous », concluent les préventionnistes.

- ✓ Testez vos avertisseurs de fumée chaque mois.
- ✓ Remplacez-les tous les 10 ans, même s'ils semblent fonctionnels.
- ✓ Ne retirez jamais les piles, même temporairement et les changer deux fois par année.
- ✓ Respectez les limites de vitesse, surtout près des écoles et parcs.
- 📞 Pour toute question : communiquez avec la division prévention de la Ville de Baie-Comeau au 418 589-1574.